



CAP du 9 novembre 2009

Transfert des Agents B & C dans les SIP et emplois spécifiques

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

Dans le cadre d'une situation de sous effectifs dénoncée par la CGT depuis de nombreuses années, la DGFIP n'a rien trouvé de mieux pour contrer les suppressions d'emplois que de transformer les CDI et la partie recouvrement des trésoreries en SIP ; faisant ainsi croire aux agents surchargés de travail et aux usagers que c'était une solution miracle.

ORE !!! nous pouvons constater qu'il n'en est rien, alors qu'aucun bilan d'étape sur les conditions de travail ainsi que les missions n'a été communiqué par M. Parini, la création de SIP se poursuit à marche forcée.

En réalité, les SIP ne sont que des « rustines » destinées à masquer le trou de suppressions d'emplois et de fermetures de postes.

Par conséquent, les élu(e)s CGT vont voter contre le transfert des agents B et C vers les SIP d'Hayange et de Sarreguemines.

La CAP locale de ce jour doit également se prononcer sur la création de deux mouvements spécifiques sur postes dans les trésoreries de Lorquin et Audun-le-Tiche.

Tout d'abord il est regrettable de constater que les deux postes créés en 2009 (Albestroff et Grostenquin) n'ont toujours pas été pourvus.

Nous soulignons l'importance de la communication des emplois vacants au sein du département afin qu'il puisse être pourvu dans le cadre habituel des mutations.

En effet, si aujourd'hui personne ne formule de demande de mutation interne sur ces postes, nous ne voyons pas comment ces mêmes postes pourraient sembler attractifs au niveau national.

Une fois enCORE, la diminution des effectifs rend impossible l'exercice de nos fonctions dans de bonnes conditions.

Pour la CGT, les difficultés à pourvoir ces emplois au sein de la DGFIP Gestion Publique ne sont que la partie immergée d'un problème de fond beaucoup plus important : l'attractivité des territoires.

La disparition ou la diminution progressive des services publics de proximité comme les hôpitaux, les maternités, les écoles ou encore les crèches font fuir les habitants de ces zones rurales.

La quasi-absence de transports publics adaptés achève de miner les plus motivés.

Pire encore : l'entrée en vigueur de la taxe carbone, pardon la Contribution Climat-Énergie à partir de janvier 2010 pénalisera de nouveau ces mêmes habitants.

Ainsi, nous réaffirmons notre volonté d'obtenir enfin des services publics de qualité avec les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement et ne laissant pas tout un pan de la population privé de ses besoins légitimes.

La C.G.T. est opposée à la notion d'emploi spécifique qui se cale sur l'outil de répartition des emplois. Vous n'avez pas tenu compte des moyens nécessaires au bon fonctionnement de nos services ainsi que les besoins en matière de Services Publics notamment dans le cadre de l'aménagement du territoire. Par contre nous revendiquons un mouvement sur poste spécifique qui prenne en compte l'isolement géographique ainsi qu'un réel problème de sous-effectif, car le mouvement spécifique sur postes ouvre la porte à l'affectation au profil.

Dans ces conditions, la CGT votera également contre sur ce point.

Après avoir lu la motion (voir au verso), nous avons été invités à débattre de l'implantation de deux nouveaux SIP à Hayange et Sarreguemines, du transfert des agents de catégorie B & C dans ces structures ainsi que de la création d'emplois spécifiques dans les trésoreries d'Audun-le-Tiche et Lorquin.

Les élus CGT connaissent parfaitement les difficultés rencontrées par nos collègues dans les postes où l'ORE & les réformes ont fait des ravages.
Certains d'entre eux en font même quotidiennement l'expérience dans leurs postes respectifs.

Après la création des SIP d'HAYANGE et SARREGUEMINES, il ne restera que 4 agents sur chaque poste pour assurer la Gestion Publique.
Une fois de plus la direction compte sur l'équipe de dépannage (amputée provisoirement de trois personnes) pour renforcer ces structures déjà en difficulté.

Le scoop de la CAP : Le recentrage des sites de Sarreguemines -Municipale et Centre et Campagne dans les locaux de la Recette des Finances avec une mutualisation des tâches de courrier, caisse et DDR 3.

Bonne opération immobilière (plus de loyers à Sarreguemines -Municipale) pour la DGFIP.

L'affectation des B & C dans les SIP se fait après entretien des agents concernés avec la Direction. Nous vous rappelons que vous pouvez vous faire assister d'un représentant ou d'un élu CGT.

N'hésitez pas à nous contacter.

VOTES sur le transfert des agents vers les SIP :

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Cadre B : | Cadre C : |
| Administration : POUR | Administration : POUR |
| CGT : CONTRE | CGT et SUD : CONTRE |
| FO et CFDT : ABSTENTION | FO et CFDT : ABSTENTION |

La direction nous a proposé de classer certains emplois en mouvement spécifique sur postes (Lorquin et Audun-le-Tiche).

Ce n'est pas une réponse satisfaisante à la pénurie des emplois générée par la politique actuelle.

La CGT propose un recrutement d'emplois statutaires par concours pour pallier à ce manque d'effectifs et que ces postes soient pourvus par les tableaux de mutation habituels.

Vote sur emplois spécifiques sur postes :

| |
|------------------------------------|
| Cadre C : |
| Administration et FO : POUR |
| CGT et SUD : CONTRE |
| CFDT : ABSTENTION |

Vos représentants en CAP LOCALE :

Cadre B

| | | | | |
|--------------------|------------------------|----|------------|----------------------|
| Titulaire : | Jean François CHARLIER | TG | MOSELLE DI | Tél : 03.87.38.67.36 |
| Suppléant : | Jean-François MEILE | TG | CEPL | Tél : 03.87.38.69.15 |

Cadre C

| | | | | |
|---------------------|-----------------|----|-----------------|----------------------|
| Titulaire : | Raymonde VITALI | TG | Service Dépense | Tél : 03.87.38.69.32 |
| Suppléante : | Fabienne LURION | TG | Service Dépense | Tél : 03.87.38.69.37 |

| | | | |
|--------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| Titulaire : | Alexia PADOIN | Trésorerie d'Algrange | Tél : 03.82.84.30.34 |
| Suppléant : | Jean-Marc BRAUNN | Paierie Départementale | Tél : 03.87.65.10.82 |